



Ordonnance de télécom CRTC 2008-20

Ottawa, le 21 janvier 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	145	le 6 décembre 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	148	le 12 décembre 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	149	le 13 décembre 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	150	le 21 décembre 2007
Bell Canada	7090	le 6 décembre 2007
Bell Canada	7093	le 12 décembre 2007
Bell Canada	7094	le 13 décembre 2007
Bell Canada	7095	le 20 décembre 2007
Bell Canada	7096	le 21 décembre 2007
Société TELUS Communications	470 (TCQ)	le 5 décembre 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>